

ÉDITORIAL

A l'aube de ce mois de juin riche en mobilisations, ce deuxième bulletin fait le point sur de nouvelles facettes de notre engagement.

Tout d'abord, la Semaine nationale contre la dette, du 17 au 23 juin, sera l'occasion de rappeler notre volonté farouche d'obtenir une véritable annulation de la dette. Dans les régions comme à Paris devant le ministère des Finances, notre rôle est de nous investir, d'informer, d'être présents, de provoquer des collectifs qui sauront faire entendre notre voix sur tout le territoire.

De plus, comme vous le verrez plus loin, notre présence dans le milieu associatif se renforce avec la participation au collectif Jo'Burg 2002 mis en place en vue du sommet de l'ONU sur le développement durable (Rio+10) d'une part, et à la nouvelle plateforme pour une réforme des agences de crédit à l'exportation, comme la COFACE, à l'initiative des Amis de la Terre, d'autre part.

Après notre création en tant qu'association loi 1901 et pour nous permettre de donner davantage d'ampleur à nos initiatives à venir, nous avons décidé le principe d'une adhésion, à prix modéré, spécifique au CADTM France, complémentaire de l'abonnement aux publications de notre réseau international. Vous trouverez toutes les modalités d'adhésion dans ce bulletin. Afin de tracer les lignes d'action de notre mouvement, une assemblée générale se tiendra le samedi 21 septembre, à partir de 15h, au CICP, 21^{er} rue Voltaire, à Paris 11^e. Une étape importante se profile donc. Réservez cette date !

Enfin, notre lisibilité électronique s'accroît, avec une adresse de site web simplifiée en www.cadtm.org et un nouvel e-mail pour nous contacter : france@cadtm.org. Merci de le noter dans vos répertoires.

Plus que jamais, à un moment où les Européens semblent tentés par un repli aux relents nationalistes et identitaires, il est urgent d'agir pour que le Tiers Monde ne soit pas la principale victime de cette montée des égoïsmes. Pour cela, nous devons nous mobiliser. Pour que s'esquisse enfin un monde où le Sud ne serait plus saigné à blanc.

▼ DAMIEN MILLET

AGENDA

8 juin, 10h : réunion du CADTM Ile-de-France, au 2 rue Gonnet, Paris 11.

8 juin, 14h : intervention de Damien Millet à la Bourse du Travail de St Denis (93), à l'invitation de Gidimaxa Jikké, association de migrants maliens

11 juin : intervention d'Arnaud Zacharie à St-Brieuc (22).

14 juin, 20h : intervention de Sylvie Bourinet à la MJC de Valentigney (25).

16 juin : intervention d'Eric Toussaint à La Rochelle (foire écologique, Aytré, 17)

17-23 juin : semaine nationale de lutte contre la dette (voir p. 3).

20 juin, 20h30 : soirée sur la dette à Orléans - la Source, espace Savoie (45).

20 juin : rencontre sur le thème "Pourquoi la dette ? quelles causes ? est-il possible de l'annuler ?", à la MJC de Saint Martin d'Hères (38).

22 juin : présence dans la rue dans le centre-ville de plusieurs grandes villes dont Grenoble (38) et Orléans (45). Stands, panneaux d'interpellation des habitants, signature de pétitions.

26-28 juin : sommet du G8 à Kananaskis (Canada), et mobilisation citoyenne près de Bamako (Mali).

5 juillet, 11h : intervention de Claude Quémar à Rennes (35), à l'invitation de la Fondation René Dumont.

26 août - 4 septembre : sommet de l'ONU sur le développement durable, à Johannesburg (Afrique du Sud), 10 ans après celui de Rio.

21 septembre : assemblée générale du CADTM France, au CICP, 21^{er} rue Voltaire, Paris 11^e, à partir de 15h.

CITATION

"La dette ne peut être remboursée, avant tout parce que si nous ne payons pas, les prêteurs n'en mourront pas, nous pouvons en être certains ; au contraire, si nous payons, c'est nous qui mourrons, nous pouvons en être tout aussi certains."

THOMAS SANKARA, PRÉSIDENT DU BURKINA, 1986

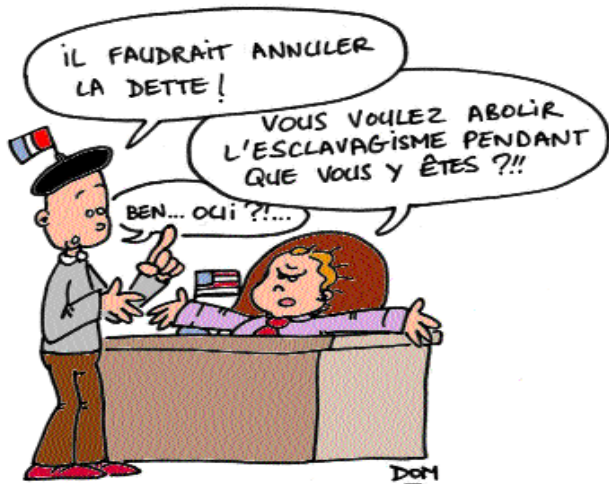
[ASSASSINÉ EN 1987]

ANNULATION DE DETTE : LA MÉTHODE FRANÇAISE NE CONVAINC PAS

L'initiative PPTe, qui ne concerne que 42 pays très pauvres et très endettés, vise simplement à annuler la part de leur dette qui la rend insoutenable, sans chercher à libérer leur développement. Ils continuent à rembourser des sommes considérables, au vu du dénuement de leurs populations. En complément de cette initiative largement insuffisante, certains pays riches ont décidé l'annulation des créances d'Aide Publique au Développement (APD). Pour ce faire, la France opte pour un mécanisme qui lui est propre : le refinancement par don.

Il prévoit la signature d'un "contrat de désendettement-développement" (C2D) pour une durée de trois ans avec les gouvernements des pays bénéficiaires. Il s'agit de décider où seront investies les sommes libérées par les annulations de dette françaises. Un Comité d'orientation et de suivi, co-présidé par l'ambassadeur de France et le gouvernement local, choisit les programmes et suit leur application, officiellement "en pleine association de la société civile".

Après l'entrée en vigueur du C2D, le pays bénéficiaire rembourse le service de sa dette au Trésor français qui transfère alors une somme équivalente au Trésor du pays bénéficiaire, destinée à financer les projets décidés conjointement.



Dix-neuf pays sont concernés, dont neuf pour des montants supérieurs à 50 millions d'euros (Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Mozambique, Mauritanie, Guinée, Madagascar, Burundi, RDC). Les trois premiers le sont pour des montants vraiment conséquents.

En procédant ainsi, la France entend surveiller l'utilisation des sommes libérées. Mais nous formulons de nombreuses objections :

- Il ne s'agit pas d'une annulation de dette car le lien entre créancier et débiteur n'est pas rompu. Au contraire, de nouvelles conditionnalités sont définies, entraînant la mise sous tutelle d'une partie du budget des pays débiteurs.
- La France insinue par ce dispositif que le pays débiteur est seul responsable de son surendettement alors que l'aide liée et le clientélisme l'expliquent en grande partie.

- Par souci de facilité, le Comité de suivi pourrait choisir les projets présentés par la partie française, qui seront souvent mieux ficelés, au détriment des acteurs locaux, pourtant essentiels.

- La mise en place des premiers C2D (Mozambique, Mauritanie, Cameroun) se révèle chaotique et la participation de la société civile à peine ébauchée.

- Le reversement au pays bénéficiaire est scandaleusement assimilé à un don d'APD, et pourrait se substituer à une aide existante. Les annulations de dettes doivent donc absolument s'accompagner d'une augmentation du budget de l'APD dans les mêmes proportions, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

- Enfin, le refinancement par don est également un mécanisme de domination puisqu'il peut s'interrompre à tout moment, si le pays bénéficiaire n'est plus aussi docile.

Pour toutes ces raisons, nous allons continuer d'être très vigilants sur cette démarche spécifiquement française.

SYLVIE BOURINET

DEVANT LE CLUB DE PARIS

Le Club de Paris, formé par 19 Etats créanciers (Europe, USA, Canada, Japon, Russie), est chargé de renégocier en toute opacité la dette bilatérale publique des pays ayant des difficultés de remboursement. Il détient près de 30% du stock de la dette du Tiers Monde. Il intervient après que le pays en situation précaire s'est engagé dans une politique ultralibérale, imposée par le FMI.

Rendre compte des sessions du Club de Paris n'est pas facile. Car les enjeux sont dissimulés derrière une multitude de termes techniques. Essayons d'y voir plus clair sur un exemple.

En mai 2002, le Ghana est passé devant le Club de Paris, cinq mois seulement après le passage précédent (ce qui interroge sur l'efficacité véritable de ces sessions...).

Sur les 207 millions de dollars (M\$) dus par le Ghana aux créanciers du Club de Paris entre février et novembre 2002, la session de mai 2002 n'a concerné que 160 M\$. Il a été décidé une annulation immédiate de 90 M\$ et le rééchelonnement sur une longue période de 70 M\$.

Cependant, la dette du Ghana envers le Club de Paris est estimée à 1,8 milliard (Mds) \$ sur une dette totale de 7 Mds \$. L'annulation équivaut donc à seulement 1,2% de cette dette totale.

L'accord signé apporte certes un peu d'oxygène financier immédiat mais ne règle en rien le problème de l'endettement à long terme du Ghana. Partout dans le monde, cette situation n'a que trop duré. Seule une annulation massive de la dette serait de nature à offrir aux pays en développement des moyens sérieux de combattre la pauvreté et de préparer l'avenir.

LE CADTM FRANCE REJOINT LE COLLECTIF JO'BURG 2002

Le CADTM France vient de rejoindre le Collectif Jo'burg 2002. Créé à l'initiative de l'Association 4D, il réunit plus de 80 ONG mobilisées à l'occasion du Sommet mondial du Développement durable (Rio+10) qui se tiendra du 26 août au 4 septembre à Johannesburg (Afrique du Sud).

Plus précisément, il s'agit d'interpeller les pouvoirs publics français et internationaux sur les grands thèmes soulevés dans les 40 chapitres de l'Agenda 21 de Rio : pauvreté, modes de production et de consommation, biodiversité, eau, désertification, coopération internationale, participation du public dans la prise de décision...

Le collectif demande que la France prenne de réels engagements sur l'éducation au développement durable, l'aide publique au développement, les énergies renouvelables, les transferts de technologies... La question de la dette qui était portée jusque-là au sein du collectif par l'AITEC et Solagrail le sera désormais aussi par le CADTM. Sans annulations massives de dette, quel développement durable peut-on imaginer ?

Un Forum des ONG se tiendra parallèlement au sommet de Johannesburg... à condition qu'il parvienne à trouver des financements suffisants, ce qui n'était pas acquis au moment où nous rédigeons ces lignes.

VIDÉO

Daniel Künzi (Genève) a réalisé une vidéo de 27 minutes à Porto Alegre en février 2002. Y sont interviewées une douzaine de personnes dont Aminata Touré Barry (CAD/Jubilé Mali), Thérèse Diène (CADTM Sénégal), Eric Toussaint (CADTM), Nawaal El Saadawi (Egypte)...

Daniel Künzi a prêté à chaque personne interviewée un réal (monnaie brésilienne), en leur demandant si elles étaient d'accord pour le rendre un an plus tard, avec un petit intérêt. A travers leurs réponses se dessine un état des lieux des situations d'endettement et des conséquences, pour les populations, des plans d'ajustement structurel du FMI. Ainsi découvre-t-on le poids d'une dette illégitime, par exemple héritée du régime d'apartheid en Afrique du Sud ou largement détournée par le clan du dictateur Ferdinand Marcos aux Philippines.



TOUS ENSEMBLE CONTRE LA DETTE !

Nous devons tous nous mobiliser contre la dette du 17 au 23 juin partout où nous pouvons agir*. A Paris, nous nous rassemblerons le 19 juin devant le ministère des Finances qui héberge le Club de Paris (à 17h30, Place du Bataillon du Pacifique, métro Bercy) pour exiger l'annulation de la dette. Car si tous les partis, comme ils l'ont dit pendant la campagne électorale, sont d'accord pour dénoncer la dette, les beaux discours ne permettront en rien de mettre fin au drame humain qui se joue sous nos yeux.

Aujourd'hui, les créanciers ont tous les pouvoirs et les peuples n'en ont aucun, sauf celui de rembourser, au prix de sacrifices inouïs, des sommes dont ils n'ont pas profité. Il a fallu la "pétition du siècle" - 24 millions de signatures dans le monde dont 550 000 en France - pour que le 19 juin 1999, à Cologne, les sept pays les plus riches veuillent bien consentir quelques annulations de dettes aux pays les plus pauvres et les plus endettés. Trois ans plus tard, la lourdeur de la procédure mise en place et la liste restrictive des bénéficiaires ont réduit au strict minimum la portée de cette mesure.

Des mobilisations, il en faudra encore beaucoup d'autres pour obtenir des plus riches des solutions à la mesure du problème. Il faudra notamment fixer un cadre international où les créanciers ne soient plus juges et parties comme c'est le cas avec le Club de Paris, mais où ils devront assumer leur coresponsabilité dans le surendettement de nombreux pays. Les débiteurs devront pouvoir être entendus, notamment pour faire valoir qu'une grande partie de leur dette est illégitime. Les événements du 11 septembre ont montré qu'il suffisait de vouloir remonter les filières pour retrouver "l'argent sale". Il est urgent de mettre à profit cette expérience pour débusquer les fonds détournés et les remettre à la disposition de leurs bénéficiaires initiaux : les populations durement frappées par la pauvreté, le sous-développement et l'oubli.

* Pour cette "Semaine d'actions pour l'annulation de la dette", un "kit mobilisation" préparé par la Plate-forme Dette & Développement (dont le CADTM fait partie) est téléchargeable sur www.dette2000.org. Il contient notamment un modèle de lettre à adresser au préfet de votre département.

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 02-38-59-98-28

E-mail : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

ISSN en cours

Dessins : DOM (airdom@libertysurf.fr)

POUR UNE RÉFORME DES AIDES AUX EXPORTATIONS

A l'initiative des Amis de la Terre, une plateforme française se met en place pour obtenir une réforme des agences de crédit à l'exportation comme la COFACE (Compagnie française pour l'assurance du commerce extérieur). Le CADTM France se mobilise pour la rejoindre.

Quand une entreprise française obtient un marché dans un pays en développement, il existe un risque que des difficultés économiques ou politiques empêchent le paiement de la facture. Pour se prémunir, elle peut s'assurer auprès de la COFACE. En cas de problème, la COFACE paiera à la place du client défaillant, et l'entreprise française est assurée de récupérer son dû. Mais la situation n'est pas aussi idyllique qu'il n'y paraît.

Publique à sa création en 1946, la COFACE fut privatisée en 1994. Pourtant, si les sommes qu'elle doit prendre à sa charge sont supérieures à ses ressources, l'Etat français comble le déficit. Par conséquent, entre 1980 et 2000, il a investi plus de 100 Mds FF pour la COFACE.

On pourrait alors penser que l'Etat est exigeant, mais il n'en est rien : la COFACE est un organisme laxiste, géré de façon totalement opaque, qui n'hésite pas à garantir aussi bien des contrats militaires et d'armement que de nombreux mégaprojets d'infrastructure et d'énergie, sans trop se soucier des conséquences sociales et environnementales, apportant son soutien à des régimes répressifs et corrompus, soutenant implicitement des violations des droits humains fondamentaux. On peut citer le soutien à Total pour un projet gazier au pays de la dictature militaire birmane ou encore à Alstom pour le gigantesque barrage très controversé des Trois Gorges en Chine qui va entraîner le déplacement de 2 millions de personnes...

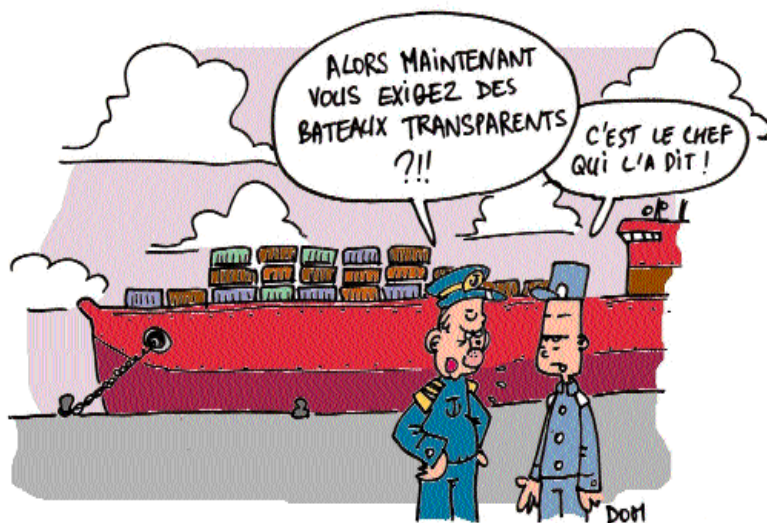
Les principaux bénéficiaires de cette aide à l'exportation sont des multinationales puissantes, comme Vivendi, Bouygues ou Dassault... En 2001, la COFACE a engagé 53 Mds FF d'argent public pour aider des entreprises peu scrupuleuses et enrichir leurs actionnaires, une somme nettement supérieure aux 35 Mds FF d'aide publique au développement (APD). La France accroit ainsi en toute discrétion son soutien aux investissements privés au détriment de l'APD.

En pratique, les projets sont examinés par la Commission interministérielle des garanties, où le ministère de l'Environnement n'est pas représenté. Le ministre des Finances décide en dernier ressort, sur des critères purement financiers. Le Parlement, censé contrôler l'utilisation des deniers publics, n'a concrètement aucun droit de regard. Mais quel rapport avec la dette ? L'Etat français, qui doit payer la facture lorsque la COFACE est engagée, peut à son tour se retourner contre le pays de l'importateur au moyen d'une contre-garantie souveraine si elle a été

prévue. Au final, la dette de ce pays s'alourdit. Par exemple, la COFACE détient 80% de la dette publique du Niger envers la France. L'encours total des agences de crédit représente presque la moitié de la dette publique des pays en développement, soit plus que les créances de la Banque mondiale et du FMI réunis.

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de nous associer à cette plate-forme qui revendique des mesures de bon sens : transparence, contrôle réel de l'impact par le Parlement via un rapport annuel public, consultation des populations concernées, respect minimum des normes internationales (environnement, droits humains, santé, travail), mécanismes de recours pour les populations lésées, interdiction des aides dans certains secteurs (armement, énergies fossiles, industrie minière, etc), annulation des dettes détenues par ces agences, mandat de développement durable.

▼ DAMIEN MILLET



BRÈVE

En 2002, l'administration Bush va consacrer 379 Mds \$ aux dépenses militaires, soit plus d'un milliard de dollars par jour ! C'est 40% des dépenses militaires totales de la planète, cela bien sûr pour défendre les "intérêts vitaux des Etats-Unis" partout dans le monde. La force pour seule diplomatie...

A titre de comparaison, le PIB annuel du Burkina Faso est d'environ un milliard de dollars. Ainsi, en 2002, l'armée américaine dépensera l'équivalent de ce que les 10 millions de Burkinabè produiront au cours des trois prochains siècles !

D'autre part, le Trésor américain va émettre en 2002 des titres de la dette publique pour un total de 424 Mds \$. C'est le double de l'ensemble de la dette de l'Afrique subsaharienne.

(Source : Financial Times du 8 mai 2002, Le Marabout de mai 2002 : www.marabout.net).

AILLEURS : MALI

Le Kananaskis, village des peuples

En marge du sommet du G8 à Kananaskis au Canada, le Jubilé 2000/CAD, partenaire du CADTM au Mali, et des mouvements sociaux maliens organisent du 26 au 28 juin 2002 le "Kananaskis village des peuples" dans la zone rurale de Siby, à 52 km de Bamako.

Le Kananaskis village des peuples se veut un espace populaire de réflexions, d'échanges, d'information, d'éducation, de constructions de résistances et d'alternatives contre les mécanismes responsables de l'appauvrissement, de la famine, de l'analphabétisme et des épidémies dont souffrent le Mali, l'Afrique et le monde en développement.

Il sera une opportunité locale de débats entre citoyennes et citoyens du Mali sur l'ordre du jour du G8, notamment le NEPAD, programme économique favorisant l'investissement privé, proposé par les chefs d'Etats africains et soutenu par leurs alliés du G8 et les firmes multinationales à la recherche de profits à outrance.

Ouverte aux militantes et militants engagés dans la construction du "consensus des peuples" en opposition aux consensus de Washington et du G8, cette belle initiative, que nous soutenons pleinement, fait chaud au cœur.

Contact : jubilecadmali@caramail.com

BRÈVES

Angola : Un enfant sur trois n'atteint pas l'âge de 5 ans. Parmi les survivants, un sur trois seulement ira à l'école... Pourtant, le FMI, dans son rapport annuel 2001, déclare que l'Angola a un niveau "soutenable" d'endettement...



Millenium 2015 : Selon des hypothèses émises par la Banque mondiale en avril dernier, les objectifs fixés en terme de réduction de la pauvreté d'ici 2015 ne seront pas atteints. L'Afrique subsaharienne comptera 45 millions de pauvres en plus et le taux de mortalité infantile augmentera sur ce continent.

AU SEIN DU RÉSEAU CADTM

. Le réseau européen du CADTM s'est réuni à Paris le 2 juin, avec des militants venus de Suisse, Belgique et France, pour faire le point sur les actions à mener. Dans son programme d'activités pour les cinq ans à venir, le CADTM place au cœur de ses réflexions le remplacement des politiques d'ajustement structurel actuelles par des modèles de développement centrés sur la satisfaction universelle des droits fondamentaux.

. **Eric Toussaint**, qui a donné une conférence sur la dette le 28 mai à Batz-sur-Mer devant 400 délégués de Sud-PTT réunis en congrès, sera le 19 juin l'invité aux Pays-Bas du Conseil mondial des Eglises et de l'Eglise luthérienne mondiale.

. **Cheikh Diop**, qui faisait partie de la délégation du CADTM Sénégal à Porto Alegre, vient de terminer une tournée de deux semaines en Belgique pendant lesquelles il a parlé de la dette dans plusieurs écoles et maisons de jeunes. Un document complet sur la rencontre Dakar 2000 sera disponible le mois prochain.

. **Denis Robert**, auteur de *La Boîte Noire* (éd. Les Arènes), a participé à Genève à une conférence organisée par le CADTM Suisse. Comptendu disponible sur www.cadtm.org.

. **Le Tribunal international de la Dette** organisé par Jubilé Sud à Porto Alegre avec le soutien du CADTM a rendu ses conclusions à Washington en avril. Alain Saumon du CADTM France était le représentant du réseau CADTM. Il en a rapporté plusieurs interviews (Nora Cortinas, Adolfo Perez Esquivel, Nawal El-Saadawi) à lire sur le site www.cadtm.org.

. "**Dette, mondialisation et désastre sanitaire**", tel était le thème de l'intervention le 3 mai à Grenoble de Nance Upham, du Bureau des ONG européennes contre le sida, à l'invitation du CADTM France et des Amis du Monde diplomatique. Intervention remarquable, qui montrait comment l'épidémie du sida est aggravée par la dégradation des politiques de santé en Afrique, découlant des plans d'ajustement structurel.

LIRE

Sortir de l'impasse. Dette et ajustement, nouveau livre du CADTM, par Eric Toussaint et Arnaud Zacharie, 224 pages, format poche, éd. CADTM/Syllepse, 2002, 8 euros. Une analyse au scalpel de la situation actuelle au Nord et au Sud, et des pistes sérieuses pour garantir la satisfaction des besoins humains fondamentaux et sortir du cercle vicieux de l'endettement. Indispensable, bien sûr.

La Dette : une histoire sans fin ? livre illustré, par Alberto Castagnola et Renée Lecomte, éd. Grad, 2002, 15 euros. Pour comprendre, derrière la nébuleuse des explications financières et techniques, la simplicité des mécanismes qui ont créé l'endettement et l'entretiennent. Mais aussi pour réfléchir aux solutions possibles.

Contact : GRAD, grad.fr@fnac.net.

LE CADTM FRANCE OBSERVE LES ALLÈGEMENTS FRANÇAIS

Le Haut conseil de la coopération internationale (HCCI), directement rattaché au Premier ministre, a été créé en février 1999. Il émet des avis et formule des recommandations sur les politiques bilatérales et multilatérales de la France ainsi que sur l'action des opérateurs privés. Les 60 membres du Haut conseil sont nommés pour 3 ans et proviennent d'horizons très différents. Le HCCI est présidé par Jean-Louis Bianco, éminence grise du Parti socialiste ; Michel Doucin est secrétaire général. La mandature du Haut conseil vient à échéance en novembre 2002 (voir www.hcci.gouv.fr).

Parmi la quinzaine de commissions, il a été créé, conjointement avec la Plate-forme Dette et développement à laquelle appartient le CADTM France, un Observatoire de la participation de la France au processus d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés. Il s'agit de voir comment l'initiative française parvient à mobiliser des moyens de lutte contre la pauvreté et à organiser un partenariat avec les sociétés civiles locales. Cette commission est présidée par Jean-Marie Fardeau, Secrétaire général du CCFD. Près d'une année a été nécessaire pour s'entendre sur les termes de référence de cet observatoire.

La première réunion a eu lieu le 29 mai. J'y représentais notre association. Après avoir mis en relief que cet observatoire était en retrait par rapport à l'opérationnel et que son plan de travail se construirait en marchant, nous avons abordé les cas du Mozambique et du Cameroun. Le Mozambique est depuis 2001 le premier pays "bénéficiant" d'un refinancement par don dans le cadre d'un Contrat de désendettement développement (C2D) ; le Cameroun sera l'objet d'un C2D à partir de 2003. Bien que ces pays soient très différents, il s'agit de tirer les enseignements des erreurs commises dans la mise en œuvre de la participation de la société civile pour ne pas les reproduire.

La consultation de la société civile au Mozambique a été déficiente notamment à cause du verrouillage du gouvernement : les allers-retours base/sommet, le manque de structure permanente, la faiblesse des syndicats... ont empêché les consultations de déboucher sur un

plan solidement élaboré. Côté français, les conflits entre l'ambassadeur de France qui coordonne les C2D, les représentants de l'Agence française de développement qui ne veulent que valoriser leur savoir-faire et le cavalier seul du Service de coopération et d'action culturelle ont freiné le processus ; la société civile française n'a pas été consultée et nous avons protesté énergiquement.



Afin d'analyser les erreurs, trois membres de l'observatoire se rendront au Mozambique en juillet.

Au Cameroun, le ministère des Affaires étrangères a la volonté forte de ne pas tolérer de dérives. Il a déclaré qu' "il était hors de question que l'argent parte n'importe où". L'implication de la société civile française semble acquise, mais sur place, si les syndicats et les organisations civiles sont mieux structurés qu'au Mozambique, il est notoire que la corruption est systématique et le gouvernement omniprésent.

Le CADTM France suivra de près les opérations tout en pensant que ces allègements homéopathiques et ce nouveau type de colonialisme ne sont pas la solution.

ALAIN SAUMON



Bulletin d'abonnement / adhésion

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____ @ _____

Adhère au CADTM France : 10 € 6 € (étudiants et précaires)

M'abonne aux publications du CADTM : 38 € 22 € (précaires) 50 € (soutien)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**